

# Formation des Mandatés et Elus

## Public :

Elu et/ou mandaté au sein des IRP\* de l'entreprise

\* IRP (instances représentatives du personnel)

CE - DP - DS - RSS

## Objectifs de la Formation :

- Connaitre les nouvelles règles de représentativité syndicale
- Connaitre le rôle des DS et RSS
- Connaitre les missions du DP et du membre du CE
- Identifier et maîtriser les moyens d'action utiles à l'exercice des différentes missions

## Programme :

- Les nouvelles règles de représentativité
- Les missions et moyens du DS et du RSS
- Les missions et domaines de compétence des DP
- Les attributions et le fonctionnement du CE
- Les moyens alloués à l'exercice des missions des DP et du CE